

Profil de la Société

La Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick (SGPNB) est le fiduciaire et gestionnaire financier des avoirs de retraite de plus de 42 500 participants aux régimes de pension de la fonction publique, des enseignants et des juges.

La SGPNB a pour mission principale d'accroître la valeur à long terme des caisses de retraite qu'elle gère et d'aider les répondants à respecter leur engagement envers les participants.

Dans le cadre de cette mission, la Société met en œuvre les activités suivantes :

- Services de fiducie
- Élaboration de la politique de placement de chaque fonds
- Mise en œuvre de la politique de placement de chaque fonds
- Gestion active des placements de façon à ajouter de la valeur, nette de dépenses administratives
- Gestion du risque
- Services administratifs, notamment : garde de titres, comptabilité, mesure du rendement, technologie

Située à Fredericton, au Nouveau-Brunswick, la SGPNB est le plus important gestionnaire de portefeuille d'une clientèle institutionnelle du Canada atlantique, dont les actifs atteignaient les 8,09 milliards de dollars au 31 mars 2006.

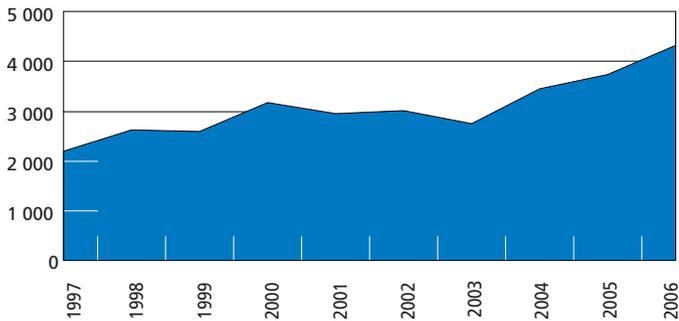
Vision d'avenir de la société

« Jouer, en matière de gestion des placements, un rôle de premier plan qui repose sur la force de nos gens, l'éthique, l'innovation et aider nos clients à atteindre leurs objectifs. »

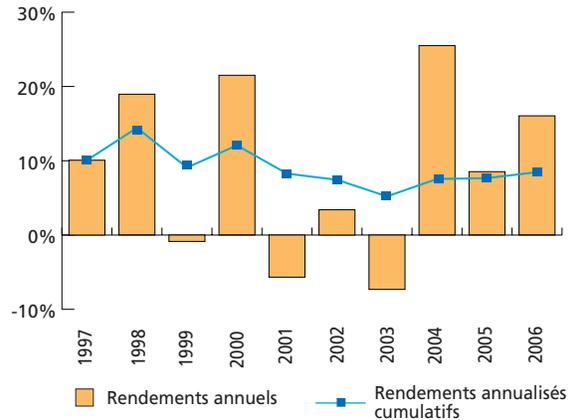
Points saillants au 31 mars 2006

SERVICES PUBLICS

ACTIF NET AU 31 MARS 2006
(millions de dollars)



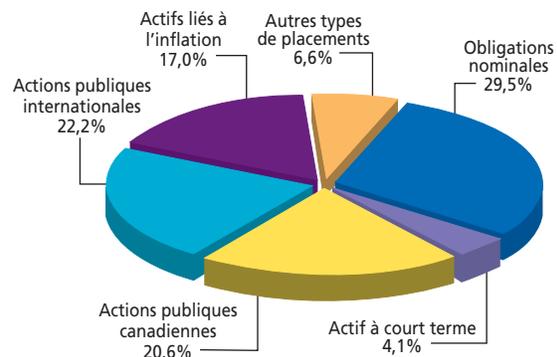
RENDEMENTS TOTAUX ANNUELS DES FONDS 1997-2006



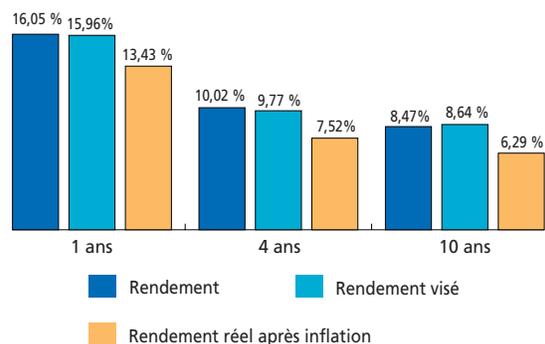
PLACEMENTS PAR PORTEFEUILLE AU 31 MARS 2006
(millions de dollars)

	2006	2005	2004
REVENU FIXE			
Obligations nominales	1 275,2 \$	1 101,1 \$	915,1 \$
Actif à court terme	179,5	247,5	128,9
	1 454,7	1 348,6	1 044,1
ACTIONS OUVERTES			
Canadiennes	892,2	781,8	1 008,7
Internationales	960,3	827,3	732,3
	1 852,5	1 609,1	1 741,0
ACTIFS LIÉS À L'INFLATION			
Obligations à rendement réel	497,6	431,9	397,8
Immobilier et infrastructure	173,5	96,6	76,3
Marchandises	67,1	15,5	-
	738,2	544,0	474,2
AUTRES TYPES DE PLACEMENTS			
Rendement absolu	236,2	206,2	155,7
Actions privées	51,9	34,6	41,5
	288,1	240,8	197,2
Total des placements	4 333,4 \$	3 742,5 \$	3 456,5 \$

COMPOSITION DE L'ACTIF AU 31 MARS 2006



RENDEMENT DES PLACEMENTS AU 31 MARS 2006

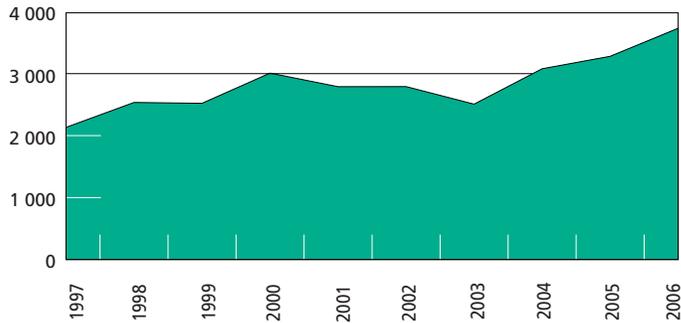


Remarque: Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux.

Points saillants au 31 mars 2006

ENSEIGNANTS

ACTIF NET AU 31 MARS 2006
(millions de \$)

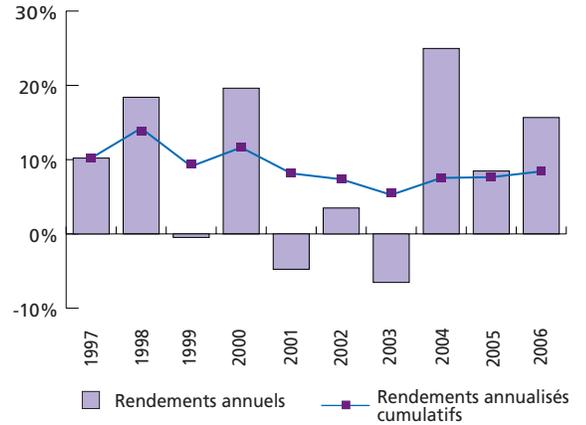


PLACEMENTS PAR PORTEFEUILLE AU 31 MARS 2006
(millions de dollars)

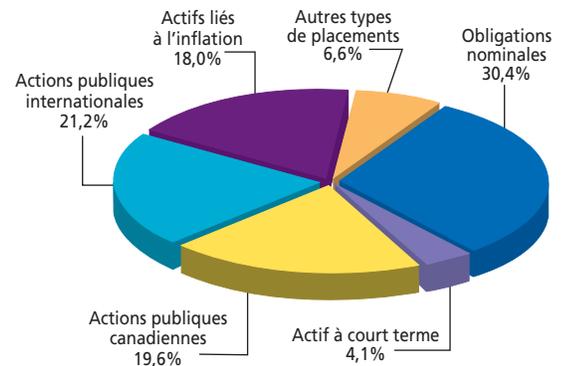
	2006	2005	2004
REVENU FIXE			
Obligations nominales	1 134,5 \$	995,8 \$	846,1 \$
Actif à court terme	154,5	216,3	111,9
	1 289,0	1 212,0	958,0
ACTIONS OUVERTES			
Canadiennes	730,4	651,1	868,0
Internationales	791,6	691,1	623,4
	1 522,0	1 342,2	1 491,4
ACTIFS LIÉS À L'INFLATION			
Obligations à rendement réel	465,4	410,5	385,2
Immobilier et infrastructure	149,3	84,5	68,0
Marchandises	57,7	13,5	-
	672,4	508,6	453,2
AUTRES TYPES DE PLACEMENTS			
Rendement absolu	200,5	180,4	137,1
Actions privées	44,7	30,2	37,0
	245,2	210,6	174,0
Total des placements	3 728,6 \$	3 273,4 \$	3 076,7 \$

Remarque: Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux.

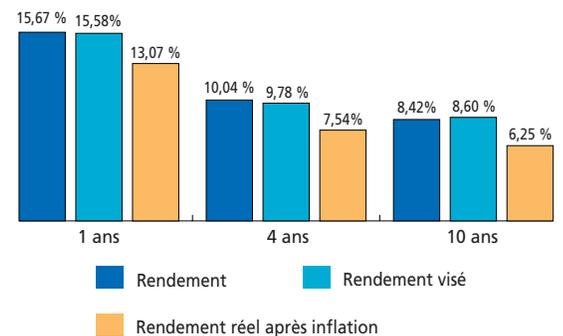
RENDEMENTS TOTAUX ANNUELS DES FONDS 1997-2006



COMPOSITION DE L'ACTIF AU 31 MARS 2006



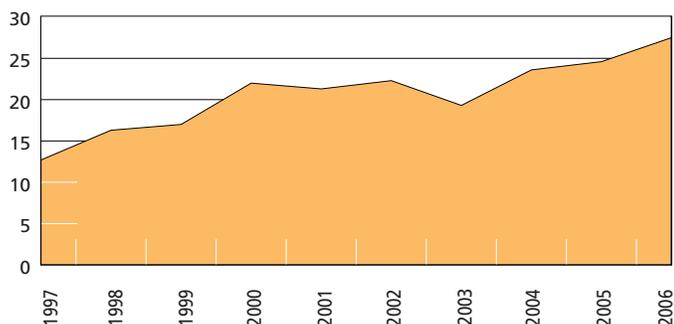
RENDEMENT DES PLACEMENTS AU 31 MARS 2006



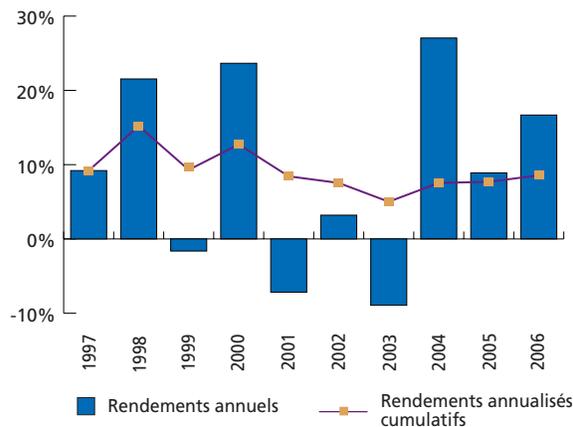
Points saillants au 31 mars 2006

JUGES

ACTIF NET AU 31 MARS 2006 (millions de \$)



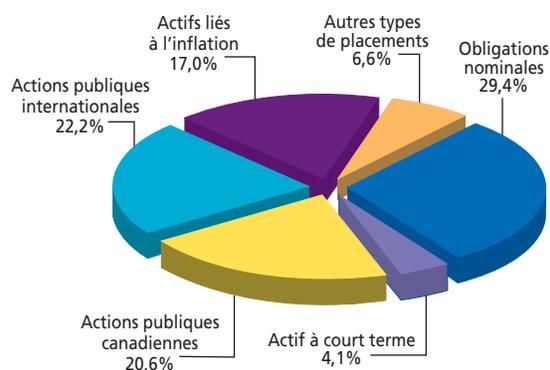
RENDEMENTS TOTAUX ANNUELS DES FONDS 1997-2006



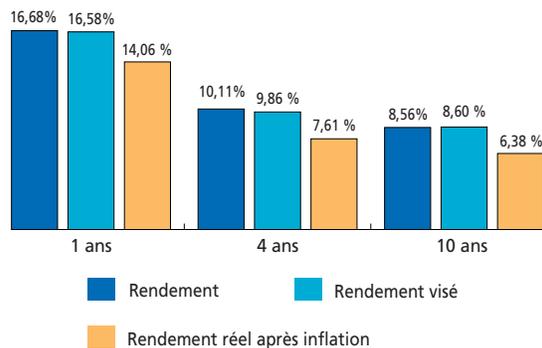
PLACEMENTS PAR PORTEFEUILLE AU 31 MARS 2006 (millions de dollars)

	2006	2005	2004
REVENU FIXE			
Obligations nominales	8,1 \$	5,9 \$	5,0 \$
Actif à court terme	1,1	1,6	0,9
	9,2	7,5	5,8
ACTIONS OUVERTES			
Canadiennes	5,7	5,7	7,6
Internationales	6,1	6,0	5,4
	11,8	11,8	13,0
ACTIFS LIÉS À L'INFLATION			
Obligations à rendement réel	3,2	3,0	2,8
Immobilier et infrastructure	1,1	0,6	0,5
Marchandises	0,4	0,1	-
	4,7	3,7	3,4
AUTRES TYPES DE PLACEMENTS			
Rendement absolu	1,5	1,4	1,1
Actions privées	0,3	0,2	0,3
	1,8	1,6	1,4
Total placements	27,5 \$	24,6 \$	23,6 \$

COMPOSITION DE L'ACTIF AU 31 MARS 2006



RENDEMENT DES PLACEMENTS AU 31 MARS 2006



Remarque: Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux.



Conseil d'administration



Wiktor Askanas
Administrateur



Réjean Bossé
Administrateur



Ronald J. LeBlanc, c.r.
Administrateur



Gilles Lepage
Vice-président du conseil
Président du Comité de
vérification



Sharon MacFarlane, CA
Administratrice (d'office)



John Mallory
Administrateur (d'office, sans
droit de vote)



G. W. McMullen
Président



Don Moors, FCMC
Administrateur



John A. Sinclair
Président et chef de la direction
Chef des placements



Richard C. Speight, c.r.
Président du Comité de
gouvernance
Président suppléant du Comité
des ressources humaines



Reno Thériault
Administrateur



Michael W. Walton
Administrateur

Nous avons le grand plaisir de vous annoncer une autre bonne année pour la SGPNB, année qui marque aussi le 10^e anniversaire de la Société.

Dix dernières années (1996-2006)

La SGPNB, qui au départ ne comptait qu'un petit groupe de 13 employés chargés de la gestion de quatre catégories d'actifs pour un total de 3,9 milliards de dollars, s'est transformée au cours des dix dernières années en société experte de gestion de fonds de pension institutionnels. Trente-six employés gèrent maintenant plus de 8 milliards de dollars (8,1 milliards) de quatorze différentes catégories d'actifs. Les rendements des placements des dix dernières années sont plutôt bons à 8,45 % par année en rendement nominal et à 6,27 % par année en rendement réel compte tenu de l'inflation. Ces deux pourcentages de rendements annuels sont nettement supérieurs aux rendements annuels actuariels exigés dans chacun des régimes gérés.

En restant fidèles à notre formule de placement à long terme, nous avons réussi à établir une référence tout à fait honorable par rapport aux autres gestionnaires de caisses de retraite de la fonction publique et de caisses diversifiées en gestion commune. Depuis sa création, la SGPNB a généré environ 4,7 milliards de dollars en rendements de placements, durant des périodes où les conditions générales du marché étaient bonnes et d'autres où elles étaient nettement moins bonnes.

Depuis dix ans, nous offrons des rendements de placements tout à fait honorables tout en manœuvrant dans le cadre de notre mandat législatif. Cette performance jumelée au soutien du répondant du régime ont aidé à améliorer de manière considérable l'état du financement des fonds de pension gérés.

Résultats versus objectifs

Pour couronner notre 10^e anniversaire, il nous est apparu utile de faire un exercice de réflexion à partir des objectifs fixés par la Loi sur la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick, qui a donné naissance à la SGPNB.

Article 4 : La Société a pour objets et buts :

- a) *d'agir à titre de fiduciaire pour les fonds visés au paragraphe 14(1),*
- b) *de fournir des services de conseils de placement et d'autres services relatifs aux fonds visés à l'article 15,*
- c) *de promouvoir le développement de l'industrie des services financiers et des marchés de capitaux dans la province,*
- d) *d'exercer toutes autres activités ou fonctions que la présente loi peut autoriser ou exiger, ou que le lieutenant-gouverneur en conseil peut ordonner.*

Nous avons le plaisir de vous annoncer que d'importants progrès ont été réalisés quant à ces quatre objectifs. Au cours des dix dernières années, nous nous sommes servis de ce forum pour rendre compte de nos progrès surtout en ce qui concerne les objets a, b et d. Cette année, nous entendons nous pencher davantage sur nos progrès quant à l'objet c.

L'existence de la Société pour son propre compte a aidé de manière notable le développement de l'industrie de gestion des fonds de pension dans la province. Comme il est mentionné plus haut, 36 personnes travaillent chez nous, au Nouveau-Brunswick, pour gérer plus de 80 % des actifs totalisant 8,1 milliards de dollars qui nous sont confiés. Nous sommes maintenant le gestionnaire de fonds le plus important à l'est de Montréal sur le plan des actifs gérés. Une part importante de nos frais d'exploitation est réinvestie dans la province plutôt que, comme cela est souvent le cas, dans des centres de gestion du Canada central ou de monnaie étrangère.

La SGPNB a également créé des portefeuilles d'actions et de dettes privées qui investissent dans des possibilités de placement locales. Bien que cette activité soit surtout conditionnée par la prudence découlant de notre qualité de fiduciaire des fonds sous notre gestion, nous avons cependant réussi à investir dans plusieurs opportunités locales qui présentent des caractéristiques de risques et de rendements attrayantes. Notre placement

dans Croix Bleue Medavie au cours de l'exercice financier est un exemple de ce genre.

Le partenariat avec le fonds d'investissements étudiants de l'Université du Nouveau-Brunswick s'est révélé une autre réalisation marquante. Cette initiative a permis en grande partie à l'université de développer un programme d'excellence en ce qui concerne la formation de professionnels en gestion de placements tout en nous aidant à développer un bassin d'employés potentiels locaux et qualifiés.

Finalement, la SGPNB a depuis longtemps un mandat externe de placements en actions avec Placements Louisbourg. Nos services de consultation juridique, de vérification interne et externe ont aussi été développés et fournis par des entreprises locales.

Exercice 2005-2006

Pendant l'exercice 2005-2006, l'actif net géré par la Société est passé de 7,045 milliards de dollars à 8,089 milliards. Cette hausse de l'actif est attribuable au revenu de placements net (1,11 milliard), au financement particulier des répondants des régimes (127 millions) et à des versements de pension nets (183 millions). Grâce aux activités de gestion active du portefeuille, les dirigeants ont aussi réussi à ajouter à peu près 14,2 millions de dollars de revenu de placements net.

La SGPNB continue à enregistrer des rendements de placements nominal et réel (après inflation) qui répondent aux exigences actuarielles à long terme. Elle continue également à ajouter de la valeur par rapport à ses divers repères de rendement du marché. Cette valeur ajoutée couvre non seulement les dépenses de la Société, mais augmente sensiblement l'actif de chaque régime. Dans le présent rapport, nous avons le plaisir de préciser le mandat de la Société, ses activités et ses résultats.

Voici en conclusion un aperçu des réalisations maîtresses :

- Dépassement des cibles actuarielles de rendement nominal et réel
- Étude de la composition de l'actif et du rajustement ciblé de la composition de l'actif pour le Régime de retraite des juges après l'évaluation actuarielle effectuée en avril 2004
- Grâce à la gestion active des placements, ajout de valeur relative aux portefeuilles
- Élargissement de nos activités de gestion internes
- Mise en place d'une relation de vérification interne avec un fournisseur indépendant
- Achèvement de notre récent travail de diversification de l'actif, qui améliore le risque implicite des portefeuilles du régime.

Remerciements pour un engagement dévoué

Nous tenons à souligner les efforts et l'appui du conseil d'administration envers la Société durant l'exercice. Servir au conseil est une responsabilité majeure et un engagement important.

Nous souhaitons remercier M. Rowland Frazee, M. Dawson Murray, Mme Eileen Pike et M. William Tozer pour leur apport au conseil d'administration et pour qui le mandat arrive à échéance cette année. En tant que membres fondateurs de notre conseil d'administration, MM. Frazee et Murray ont aidé à établir les bases de la gouvernance et de la surveillance qui ont profité à la Société. Mme Pike et M. Tozer se sont joints au conseil d'administration en 2000 et ont fait preuve d'un engagement dévoué envers le conseil et le Comité des ressources humaines pendant la durée de leur mandat.

Nous tenons à souligner la nomination de quatre nouveaux membres : MM. Reno Thériault, Don Moors, Réjean Bossé et Michael Walton. Ils siègent au conseil depuis le 2 mars 2006. Leur aide, leurs suggestions et leurs commentaires s'avèreront certainement précieux.

Au nom du conseil, nous remercions aussi l'équipe de spécialistes de la SGPNB pour la prudence dont elle a fait preuve et son travail soutenu. Les succès dont fait état ce rapport reflètent bien l'engagement et le dévouement de ses membres.

Enfin, comme nous l'avons indiqué l'année dernière, nous demeurons concentrés sur le travail déjà amorcé. Lorsque nous avons produit le rapport annuel précédent au début de l'exercice 2005-2006, les marchés financiers étaient encore extrêmement volatils et nous avions quelques inquiétudes pour l'année à venir. Bien que les marchés soient effectivement restés volatils, le rendement absolu des placements s'est révélé meilleur que prévu. Toutes nos catégories d'actifs ont donné des rendements positifs, et tous les marchés boursiers dans lesquels nous avons investi ont rapporté des profits à deux chiffres.

Les évaluations pour la plupart des catégories d'actifs ont atteint un niveau record; nous demeurons prudents pour la prochaine période à court terme. Tout comme l'année passée, nous sommes cependant confiants d'avoir en place la stratégie, les ressources humaines et les processus nécessaires pour continuer à réaliser les objectifs à long terme de nos intervenants.

Sincères salutations,



G.W. McMullen,
Président du conseil



John A. Sinclair,
Président et chef de la direction,
Chef des placements

Mai 2006
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Gouvernance des caisses de retraite

La SGPNB est une société d'État, constituée selon la *Loi sur la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick*. Elle a pour tâche principale de fournir des services de conseils en placement et d'agir à titre de fiduciaire de trois régimes de retraite.

La Loi précise le processus de sélection et les devoirs des membres du conseil d'administration de la SGPNB. Le conseil d'administration a pour principale préoccupation la gouvernance de l'organisation. Il s'assure que toutes les opérations sont de nature purement commerciales et que les décisions et gestes posés par la Société sont basés sur des pratiques commerciales saines. Trois comités se greffent au conseil pour l'aider à assumer ses responsabilités. Il s'agit du Comité de vérification, du Comité des ressources humaines et du Comité de gouvernance. La présence au conseil et aux comités durant l'exercice était de 81,4 %.

Le conseil d'administration a été convoqué huit fois au cours de l'année. À l'une de ces réunions, il a effectué une revue de la situation financière du Régime de retraite des juges, et a approuvé une composition de l'actif révisée pour cette caisse de retraite. Ces changements sont précisés dans le présent rapport. Les comités de vérification, des ressources humaines et de gouvernance se sont réunis à intervalles réguliers durant l'année.

Quant à la gestion courante de la Société, elle incombe au chef de la direction, tandis que les questions de placement relèvent du chef des placements.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick est le seul promoteur des fonds de retraite sous la direction de la SGPNB et est responsable de la conception des régimes de retraite, ce qui inclut le niveau des cotisations et des prestations.

Principes de la SGPNB en matière de placement

La Société exerce ses activités selon certains principes de placement et s'y reporte chaque fois qu'elle conçoit une stratégie en la matière. Ces principes sont :

- i. Par rapport à ses homologues, l'approche de gestion des actifs adoptée par la SGPNB est plutôt à faibles risques.
- ii. En raison de leurs caractéristiques à long terme liées à l'inflation, on estime que les obligations à rendement réel répondent le mieux à la structure des passifs.
- iii. Les nouvelles classes d'actifs et stratégies sont introduites progressivement afin d'en tirer l'expérience nécessaire et de minimiser les coûts associés à la transition.
- iv. Le profil actuariel et le financement de chaque caisse de retraite influent considérablement sur la composition adéquate de l'actif de chaque régime.
- v. La gestion active transforme les imperfections du marché en occasions de placement à valeur ajoutée.

Composition de l'actif

Au cours de l'année, la Société a reçu une évaluation actuarielle de la situation de la Caisse de retraite des juges (CRJ) au mois d'avril 2004. Dès réception du document, nous avons procédé à une analyse de l'actif et du passif et, sur approbation du conseil, avons rajusté la composition de l'actif de la caisse. Le financement de la CRJ s'étant nettement amélioré, le volet des actions ouvertes a été diminué au profit des revenus fixes. Ainsi, la politique de répartition de l'actif de la CRJ est la même que celle du Fonds de pension de retraite des services publics.

Il est important de souligner que l'étude tentait de déterminer la meilleure composition de l'actif possible afin d'assurer un risque minimal tout en produisant un rendement à long terme réel (après inflation) de plus de 4,25 % par année pour la CRJ. Les hypothèses actuarielles utilisent un taux d'inflation prévu de 3,5 % ce qui donne pour résultat un rendement nominal total prévu (déduction faite des dépenses) de 7,9 %.

Dans les rapports précédents et dans la section Principes en matière de placement, traitée précédemment, nous avons mentionné notre intérêt pour les actifs à rendement réel. Durant l'année nous avons continué à diversifier le portefeuille en augmentant ce genre d'actifs grâce à un accroissement incrémentiel et systématique de placements dans l'immobilier et les marchandises. Nous avons aussi légèrement rehaussé notre Stratégie de rendement absolu. Toutes ces augmentations ont été financées par la réduction du

segment des liquidités ciblées. De plus, elles correspondent à notre souhait d'atteindre les exigences nécessaires de rendement actuariel, tout en diminuant le risque prévu quant aux coefficients de capitalisation de chaque portefeuille.

Vers la fin de 2005, la SGPNB a changé l'indice de référence quant au rendement cible de ses actions ouvertes canadiennes en passant de l'Indice composé du S&P/TSX à l'Indice S&P/TSX d'actions seulement. Ce changement est le résultat de la décision planifiée d'inclure, le 16 décembre 2005, des valeurs de fiducies de revenu dans l'indice composé. Nous avons alors décidé que nous n'étions pas à l'aise d'inclure les fiducies de revenu dans la composition de l'actif. Nous voulions nous assurer de ne gérer que des titres participatifs. Les problèmes liés aux concentrations de l'indice par secteurs et la faible compréhension du risque et du rendement de ces valeurs par l'industrie sont nos principales sources d'inquiétude. Notre équipe de recherche s'emploie à trouver la meilleure manière d'incorporer les valeurs de fiducie de revenu dans notre modèle général de composition de l'actif.

Le répondant du régime effectue généralement des évaluations actuarielles tous les trois ans. Au début de 2006, c'est la Caisse de retraite pour les services publics qui a été visée et nous pensons achever une revue complète de la composition de l'actif du fonds plus tard cette année. Comme par le passé, quelques rajustements au Régime de retraite des enseignants ou des juges pourraient s'avérer nécessaires selon les résultats de l'analyse.

Rendement des placements

En ce qui a trait au rendement des placements, la SGPNB s'attache à deux grands objectifs : i) les exigences de rendement actuariel des fonds et ii) la valeur ajoutée au moyen de stratégies de gestion active.

Le premier objectif touche le rendement nominal réel des fonds par rapport au rendement exigé par l'étude actuarielle pour financer adéquatement chaque caisse de retraite. Ce rendement dépend de la composition judicieuse de l'actif comme il en a été discuté précédemment. La SGPNB a le plaisir d'annoncer qu'elle a non seulement dépassé ses objectifs de rendement nominal et réel au cours de l'année, mais encore, sur une période à plus long terme.

Les rendements pour cette année se sont avérés exceptionnels. Bien que toutes nos catégories d'actifs aient eu des rendements positifs pour la deuxième année d'affilée, nous n'y voyons cependant pas de tendance à long terme. Les principaux facteurs positifs du rendement nominal du fonds au cours de l'exercice ont été la forte performance des marchés de valeurs ouvertes. Les marchés boursiers japonais, européens et canadiens ont tous affiché des rendements à deux chiffres. L'immobilier et l'infrastructure ont également produit d'excellents rendements alors que nos placements initiaux faits dans cette catégorie d'actifs au cours des dernières années ont commencé à distribuer des rentrées de fonds provisoires et s'apprécier. Les placements à revenu fixe ont été d'un bon apport alors que les marchandises et les stratégies absolues n'ont contribué que légèrement. Les placements effectués plus tôt dans

notre portefeuille privé externe ont également commencé à donner de bons rendements.

La politique de placement de la SGPNB couvrant entièrement les risques de change par rapport aux avoirs étrangers s'est encore avérée payante durant le présent exercice vu l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, à l'euro, à la livre sterling et au yen. La couverture des risques de change devrait avoir permis de dégager des profits de placement d'environ 174 millions de dollars, soit 2,3 % du rendement nominal total de l'année.

Le tableau suivant indique le rendement précis et le rendement cible respectif de chaque portefeuille d'actifs de la Société.

Taux de rendement de l'exercice 2005-2006
(portefeuille et cible)

	Rendement du portefeuille	Rendement cible ²
Revenu fixe		
Obligations nominales	5,09 %	4,93 %
Actif à court terme	3,01	2,84
Actions ouvertes		
Canadiennes	29,01 %	28,70 %
Américaines	13,82	14,48
Européennes	30,77	30,56
Japonaises	50,57	47,48
Actifs liés à l'inflation		
Obligations à rendement réel	11,78 %	11,77 %
Immobilier et infrastructure	40,01	32,39
Marchandises	1,98	1,49
Autres types de placements		
Rendement absolu	1,99 %	2,84 %
Actions privées ¹	9,60	21,03
Total du portefeuille	15,87 %	15,78 %

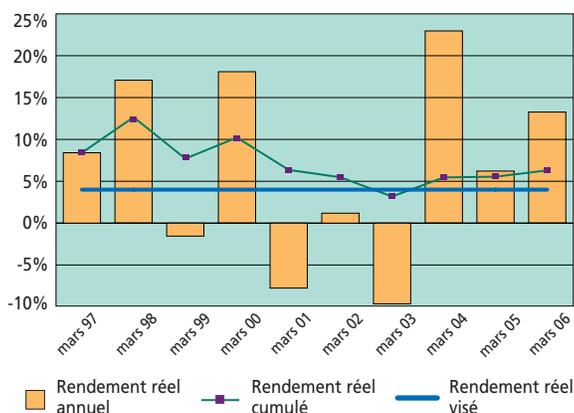
1) Le portefeuille privé externe de la SGPNB est jeune. Les rendements du portefeuille devraient converger vers les rendements cibles des marchés publics au cours des trois à cinq prochaines années.

2) Les rendements cibles peuvent être consultés sur le site <http://www.nbimc.com/Files/Abridged-IP.French.pdf>

Le principal objectif de placement énoncé par l'actuaire du régime est d'atteindre un rendement réel à long terme (après inflation) de plus de 4 %. C'est notre plus grand défi et notre principal critère de performance, et la sécurité des caisses de retraite dépend de notre réussite.

Le diagramme suivant illustre le rendement réel annuel de la SGPNB depuis sa formation. Le plus important est que le diagramme indique également que le rendement annuel réel cumulé depuis le début est 2,30 % supérieur à l'exigence actuarielle de 4 %.

Assurer l'avenir à long terme des caisses de retraite



Le deuxième objectif de rendement de la Société consiste à accroître la valeur des avoirs au-delà du point de référence de chaque classe d'actif, au moyen de stratégies de gestion active. Cette valeur ajoutée par rapport au point de référence doit d'abord couvrir les coûts d'exploitation de la Société et ensuite ajouter, chaque année, 42 points de base à chaque caisse de retraite.

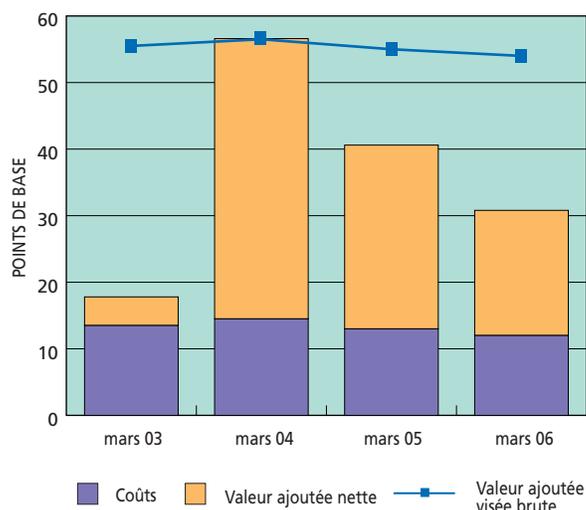
Nos activités de gestion active ont continué à ajouter de la valeur pour une cinquième année consécutive. Elles ont ajouté 18,8 points de base de valeur, soit environ 14,2 millions.

Nous sommes satisfaits d'avoir ajouté de la valeur à nos coûts d'exploitation, car cette année s'est révélée particulièrement difficile pour l'ajout d'une valeur relative aux actifs des fonds. Tout comme les périodes observées au cours de l'année précédente, la volatilité s'est révélée un problème de taille du fait que presque toutes les catégories d'actifs ont parfois connu de gros mouvements au cours d'une même journée. Choisir des valeurs particulières ou des placements spécifiques pour des entreprises s'est également révélé difficile, car la volatilité rendait les marchés nerveux et les entreprises qui semblaient avoir quelques problèmes étaient sévèrement jugées par les marchés financiers. Nos difficultés n'étaient pas propres à la SGPNB, puisque de nombreux gestionnaires d'actifs externes ont également eu du mal à accroître la valeur par rapport aux points de référence des titres publics.

Avec une telle volatilité, il était très difficile, d'une perspective de gestion de portefeuille, de maintenir la conformité de la composition de l'actif par rapport à celle de la politique de placement et de préserver la couverture de nos avoirs étrangers, d'où une diminution de la valeur de nos activités de gestion active.

Le graphique suivant illustre la valeur ajoutée brute relative provenant des activités de gestion active de la Société au cours des quatre dernières années et donne le détail des coûts d'exploitation et du rendement à valeur ajoutée excédentaire (ou net).

Valeur ajoutée déduction faite des coûts d'exploitation



Gestion des risques

Nous le disons souvent, la gestion des risques demeure une question primordiale. En ce sens, une approche disciplinée est essentielle pour garantir la stabilité et la sécurité des cotisations aux régimes et des prestations et pour assurer notre capacité à atteindre nos objectifs de gestion active des placements.

Il est important de souligner encore une fois que la Société a mis en place un certain nombre de processus de gestion des risques qui sont continuellement examinés par la haute direction et qui peuvent être résumés comme suit :

- i. Un processus de gestion des risques par le conseil, qui exige de la direction qu'elle rende compte au conseil annuellement sur huit éléments de risques : les placements, les ressources humaines, la technologie,

les aspects juridiques, la conformité aux règlements, le respect des politiques, la gouvernance, la réputation, la communication et la stratégie de l'entreprise.

- ii. Une évaluation hebdomadaire des risques du coefficient de capitalisation de l'ensemble des fonds des régimes de pension. Cet aspect fait l'objet de rapport trimestriel au conseil.
- iii. Une évaluation hebdomadaire des risques des activités de gestion active de la Société.
- iv. Un rapport de conformité hebdomadaire sur les activités relatives aux politiques et procédures internes de placement.
- v. Un comité de gestion des risques de placement qui relève de la direction et qui est chargé d'examiner tous changements proposés aux procédures d'exploitation interne et de formuler des recommandations. Il pourrait s'agir des procédures qui influent sur l'évaluation des placements, l'évaluation du risque ou de nouveaux instruments et activités de placement. Ce comité s'est réuni trois fois durant l'année.
- vi. Un comité de gestion des risques liés aux technologies de l'information qui fournit des conseils à la Société sur tout ce qui a trait à la technologie. Ce comité s'est également réuni trois fois.
- vii. Un plan de reprise des opérations et de continuité.

L'année dernière, nous avons indiqué que nous nous sommes appliqués à réduire d'environ un tiers les risques implicites dans l'ensemble des portefeuilles grâce à notre stratégie de diversification de la composition de l'actif. Cette année nous avons été capables de revoir et de valider notre système de mesure interne de gestion du risque en comparant les paramètres de risque implicites (ou prévus) développés par notre modèle avec les résultats réels observés au cours des trente derniers mois. Bien que cette période puisse sembler relativement courte, notre analyse a indiqué que nos paramètres de risque étaient plutôt bons jusqu'à présent.

Durant l'année, le comité de vérification de la SGPNB s'est assuré les services d'un conseiller externe qui assumera le rôle de vérification interne au sein de la Société. Ce conseiller, qui travaille sous la direction du comité, aidera à examiner les contrôles internes de la Société et fournira des conseils en la matière. Il a immédiatement passé en revue le processus de conformité et les procédures de la SGPNB et rendu compte des résultats au comité au début de l'année 2006. D'autres projets de vérification sont prévus pour la prochaine année fiscale.

Coûts d'exploitation

Les coûts d'exploitation sont un élément important (à déduire) du calcul des rendements nets finaux des actifs gérés. Lorsqu'on compare la performance des fonds, il est important de s'assurer que l'on compare des rendements de fonds nets et non des rendements bruts. Des coûts inférieurs

donnent des rendements de comparaison supérieurs.

Les coûts d'exploitation englobent toutes les dépenses engagées par la Société en sa qualité de fiduciaire de chaque caisse de retraite, de même que pour la gestion de l'actif correspondant et le déploiement de nos stratégies de gestion. L'un des objectifs essentiels de la Société consiste à réduire les coûts au minimum, dans la mesure où cela a une incidence directe sur le rendement net du capital investi de chaque fonds et est particulièrement pertinent dans le contexte actuel de faibles rendements prévus dans la plupart des classes d'actifs. Il importe aussi de noter que le rendement de la gestion active de la SGPNB est mesuré sur une base nette, déduction faite de tous les coûts d'exploitation de la Société.

Selon la pratique courante de l'industrie, les gestionnaires expriment leurs coûts d'exploitation annuels selon un pourcentage de l'actif géré par la Société. Dans notre cas, cela représente environ 0,120 % (12,0 points de base) par rapport à 0,13 % au cours du dernier exercice. Les coûts d'exploitation absolus d'environ 9,0 millions de dollars étaient légèrement supérieurs à ceux de l'exercice précédent, mais ne dépassaient pas notre budget de l'année. Les augmentations encourues chaque année sont dues aux coûts variables liés au volume d'actifs gérés. L'amélioration du pourcentage des frais généraux déclarés est due à l'augmentation de l'actif sous notre gestion.

Plusieurs moyens s'offrent à nous d'établir des points de référence pour évaluer nos dépenses par rapport à celles de nos homologues gestionnaires

de fonds. Tout d'abord, d'après les comparaisons effectuées à l'interne basées sur l'information des rapports annuels accessibles à tous, nous nous situons plutôt bien comparativement aux autres. Ensuite, nous sommes également bien placés dans les enquêtes externes sur les répondants de régimes de retraite. *SEI Investments*¹ a publié les résultats d'une étude de régimes de retraite à prestations déterminées ayant des actifs supérieurs à 1 milliard

de dollars : les coûts d'exploitation annuels moyens d'un gestionnaire étaient de 35,1 points de base.

D'après ces comparaisons, nous sommes fiers de signaler à nouveau que les coûts d'exploitation de la SGPNB sont très faibles par rapport aux coûts d'exploitation moyens des fonds. Ces faibles coûts d'exploitation permettent de maximiser l'actif qui assurera le versement des prestations de retraite.

1. « 2005 Pension Plan Sponsor Fee Survey », SEI Investments Canada, (<http://www.seic.ca/institutions/documents/FeeStudy2005.pdf>).

Activités communautaires des employés

Non seulement la Société apporte des avantages à l'économie locale, étant donné que la plus grande partie de nos avoirs financiers sont gérés ici même au Nouveau-Brunswick, mais ses employés sont également conscients de leur responsabilité d'aider la communauté dans la mesure du possible.

Au cours de l'exercice, les employés de SGPNB ont continuellement offert temps et ressources à des activités de bienfaisance dans notre communauté. Par exemple, ils ont de nouveau surpassé leur contribution prévue à la campagne de financement de Centraide, et pratiquement les deux tiers d'entre eux ont personnellement consacré en moyenne plus de 100 heures en tant que bénévoles dans 19 organismes à but non lucratif.

La Société tient à remercier tout particulièrement M. Jason VanderToorn et Mme Terry Wilkins pour leur apport en tant que bénévoles pour le YMCA de Fredericton et Jeux olympiques spéciaux de la région de la Capitale.

Communications et obligation de rendre compte

A titre de société d'État, nous devons rendre compte à l'Assemblée législative de la province du Nouveau-Brunswick par l'entremise du ministre des Finances. Nous faisons rapport annuellement au ministre par l'entremise du présent rapport annuel et nous sommes généralement présents chaque année au comité parlementaire des sociétés d'État.

Nous rendons compte à nos autres groupes d'intervenants par l'entremise du présent rapport annuel, de bulletins, de notre site web (www.nbimc.com) et de présentations auprès des comités des pensions des fonds sous la gestion de la Société.